

travaux intéressant les bases de Bomarc et les installations de SAGE en attendant que cette révision prenne fin?

L'hon. M. Pearkes: Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Pearson: Puis-je demander au ministre s'il a encore confiance dans cette arme.

L'hon. M. Pearkes: Oui, monsieur l'Orateur.

(Plus tard)

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Le ministre peut-il justifier une nouvelle affectation de l'argent des contribuables à un réseau Bomarc SAGE qui ne jouit plus de la confiance...

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: Il me semble que l'honorable député est en train d'exprimer une opinion plutôt que de poser une question.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, je pense qu'il importe beaucoup de savoir si un tel réseau, qui n'est plus efficace, justifie la dépense de l'argent des contribuables canadiens.

M. l'Orateur: Je ne nie pas que la question soit importante. J'estime simplement que ce n'est pas le bon moment de la débattre.

(Plus tard)

L'hon. M. Hellyer: Puis-je poser une autre question? Le ministre peut-il nous dire s'il y a eu appel d'offres à l'égard du même travail en vue de l'établissement de la base de Bomarc à Mont-Laurier.

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): Monsieur l'Orateur, je devrais peut-être répondre à cette question à la place du ministre de la Défense nationale. Il y a eu un appel d'offres et le ministre de la Production de défense a reçu des offres qu'il étudie en ce moment.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre peut-il nous dire quand le contrat sera adjudgé?

L'hon. M. O'Hurley: Cela dépendra du temps que prendra l'examen des offres.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre peut-il nous dire si le temps que l'on prendra a un rapport quelconque avec la controverse qui fait rage à l'heure actuelle au sujet de l'annulation du programme?

L'hon. M. O'Hurley: Monsieur l'Orateur, quand le ministère de la Défense nationale nous demande de passer un contrat, nous y travaillons jusqu'à ce que le ministère de la

Défense nationale nous avise qu'il veut l'annuler et, jusqu'à maintenant, nous n'avons pas été avisés dans ce sens.

INTERPELLATION À PROPOS DE L'INSTALLATION D'ANTENNES AUXILIAIRES DE RADAR

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question au ministre de la Défense nationale. Peut-il nous dire si le gouvernement fait installer des antennes auxiliaires de radar destinées à signaler l'approche des bombardiers pilotés?

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Nous avons décidé de l'emplacement des antennes mais les terrains n'ont pas encore été achetés et les travaux de construction ne sont pas commencés.

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

NOUVELLE ALLÉGUANT CONFUSION AUX ÉTATS-UNIS AU SUJET DE L'ORDRE DE PRÉFÉRENCE À L'ÉCLUSAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Puis-je poser une question au ministre des Transports? Lui a-t-on signalé un article paru dans la *Tribune* de Chicago, intitulé: "L'ordre de préférence prévu pour la Voie maritime bouleverse les compagnies de navigation?" On y affirme que les compagnies d'armateurs des États-Unis sont dans la confusion au sujet de renseignements contradictoires émanant du Canada et concernant les priorités d'éclusage. Le ministre le sait-il, et a-t-on établi quelque ordre de préférence, fondé sur la nature des cargaisons transportées par la voie maritime du Saint-Laurent ou le canal Welland?

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu cet article. L'année dernière, quand il s'est produit un encombrement sur le canal Welland, on a institué un certain ordre de préférence qui a été, je crois, fort utile aux entreprises de navigation. S'il se produisait, à quelque moment, d'autres embouteillages, l'ordre de préférence sera de nouveau établi. Nous espérons ne pas avoir à y recourir cette année.

L'hon. M. Chevrier: Ma question tendait à savoir si les compagnies de navigation des États-Unis se plaignaient de ce que leurs demandes de renseignements au Canada n'avaient reçu aucune suite depuis trente jours,—c'est, je crois, ce que dit l'article.

L'hon. M. Hees: La demande de renseignements ne m'a pas été adressée à moi. Toutefois, tout renseignement au sujet des préférences sera fourni si ce régime de priorité